

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2019/03/16-8

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 16/03/2019,
sous la présidence de Madame Francine Mariani-Ducray,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L613-2 et D741-9 à D741-11 ;
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;
Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;
Vu le règlement des études ;

DÉCIDE :


OBJET : Création du certificat « Brussels' World Simulation » (Bs'W-SIM)

Le conseil approuve la création du certificat « Brussels' World Simulation » (Bs'W-SIM) tel qu'il est détaillé dans le document annexé à la présente délibération.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 27
Majorité des présents et représentés : 14

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 16/03/2019


Francine Mariani-Ducray
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE :

CERTIFICAT Brussels' World Simulation (Bs'W-SIM)

Nom du Certificat Présentation	<p>Brussels' World Simulation (Bs'W-SIM) <i>Negotiation Simulation & Game Learning in European Policy Process</i></p> <p>Présentation <i>Initié par les équipes pédagogiques de Sciences Po Aix et de la Faculté de Droit et de Science politique d'Aix-Marseille Université (AMU), le serious game Bs'W-Sim bénéficie du soutien de l'Académie d'Excellence d'A*Midex et du Centre d'Excellence Jean-Monnet d'AMU (CEJM).</i></p> <p><i>Ce serious game de négociation internationale propose aux étudiants de master une immersion dans la fabrique de la décision européenne.</i></p> <p><i>Par souci de coller fidèlement à la réalité, la simulation reproduit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>les interdépendances stratégiques et tactiques qui lient les acteurs institutionnels</i> • <i>les pressions exercées sur les décideurs par les médias, la société civile et l'opinion publique</i> <p><i>Pendant 8 semaines, les étudiants participent à un jeu de rôles qui reconstitue très fidèlement le processus décisionnel de l'Union européenne et le contexte multi-arènes avec lequel doivent composer l'ensemble des négociateurs, qu'ils soient représentants des institutions législatives ou stakeholders.</i></p>
Nom du responsable et coordonnées	<p>Philippe ALDRIN, Professeur des universités à Sciences Po Aix Laboratoire CHERPA - Croyance, Histoire, Espace, Régulation Politique et Administration - EA 4261</p>
Date de création (date du CA et éventuelles délibérations rectificatives)	<p>Mars 2019</p>
Volume horaire total et rythme	<p>La formation, sous forme d'un <i>serious game</i> doté d'une plateforme numérique dédiée (https://www.bsw-sim.eu/), qui se déroule sur 8 semaines et comprend un séminaire de 30h. La formation a lieu au premier semestre.</p>
Niveau et pré-requis	<p>Le certificat est destiné aux étudiants de master 1 et 2 ayant préalablement suivi un cursus de premier cycle (L) dans un IEP ou une faculté de Droit.</p>

	Une bonne connaissance des organisations interétatiques et de l'Union européenne est souhaitable
Frais d'inscription	0
Possibilités de financement	/
Objectifs de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie innovante de la décision européenne par une mise en situation (pédagogie du <i>Game learning</i>) • Consolidation des connaissances fondamentales relatives aux négociations internationales • Acquisition des compétences professionnelles suivantes : Rédaction d'une note d'analyse et d'une fiche de position institutionnelle ; Apprentissage des cadres juridiques et des modalités pratiques de la production normative européenne ; management des espaces multi-arènes d'une négociation internationale ; Prise de parole persuasive.
Maquettes avec volumes horaires	<ul style="list-style-type: none"> • 8 semaines • Réunion d'information • 30h Séminaires • Coaching par groupes de rôles (acteurs institutionnels législatifs, acteurs institutionnels non législatifs, <i>stakeholders</i>, médias)
Règlement d'examen (éventuel)	<p>Chaque étudiant se voit attribuer l'un des « rôles » des acteurs-clés du processus décisionnel de l'UE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • soit parmi les acteurs législatifs (Commission européenne, Conseil des ministres de l'UE, Parlement européen) • soit parmi les acteurs non-législatifs spécialisés dans les affaires publiques européennes (lobbys, ONG, think tanks, médias) <p>L'entrée dans le jeu commence par la rédaction d'une note d'analyse portant sur le processus décisionnel de l'UE (2 semaines).</p> <p>La 3^e semaine après la communication du scénario, chaque rôle donne lieu à la rédaction d'un <i>position paper</i> qui précise le point de vue et les objectifs sur le dossier de la négociation (4 semaines).</p> <p>Cette position est défendue tout au long des rounds de négociations qui se déroulent lors des 2 dernières semaines qui se concluent par 2 journées de plénières (Parlement puis Conseil de l'UE).</p> <p>Tous les communiqués, les briefings et les vidéos des réunions sont déposés sur la plateforme du BWS.</p>

	<p>Dans les semaines qui précèdent les rounds de négociations, un séminaire animé par des spécialistes de l'Union européenne permet aux étudiants de se former et de s'informer sur le processus décisionnel européen.</p> <p>Un jury international, constitué de spécialistes et de praticiens de la décision européenne, évalue les étudiants en suivant les négociations sur la plateforme puis à l'occasion des séances plénières finales</p> <p>L'évaluation repose donc sur 3 types d'exercices :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'une note d'analyse (20%) • Rédaction d'un <i>position paper</i> (30%) • Animation et participation aux négociations et aux plénières (50%)
<p>Noms des intervenants</p>	<p>Philippe ALDRIN, Professeur des universités à Sciences Po Aix – Responsable du programme Bs'W-Sim</p> <p>Olivier BAISNÉE, Maître de conférences – Directeur de la Recherche de Sciences Po Toulouse</p> <p>Estelle BROSSET, Professeure des universités à la FDSP d'Aix-Marseille Université – Directrice du CEJM</p> <p>Rostane MEHDI, Professeur de droit public, Directeur de Sciences Po Aix, Professeur au Collège d'Europe de Bruges</p> <p>Philippe GUILLAUMET, Dr en Sciences économiques - International and European Projects Manager du GPM</p> <p>Alexandre MET DOMESTICI, Maître de conférences à Sciences Po Aix</p> <p>Adrian-Gabriel CORPADEAN, Maître de conférences à la Faculty of European Studies de la Babeş-Bolyai University de Cluj-Napoca (Roumanie)</p> <p>Jean-Paul JACQUÉ, Ancien directeur du Service juridique du Conseil de l'Union européenne, Professeur au Collège d'Europe de Bruges et à l'Université de Strasbourg</p> <p>Jorg MONAR, Recteur du Collège d'Europe (Bruges/Natolin, Varsovie), Ancien Directeur du Centre for European Politics and Institutions à l'Université de Leicester</p> <p>Manuel SZAPIRO, Haut fonctionnaire à la Commission européenne / Membre du cabinet du Vice-Président Marcoš Šefčovič, Ancien Senior lecturer à l'Institut Européen d'Administration Publique (Maastricht) et à Sciences Po Paris</p> <p>Sandrine ROGINSKY, Professeure de Communication politique à L'université de Louvain, Spécialiste du web européen</p> <p>Jon WORTH, EU blogueur et consultant, Visiting lecturer au Collège d'Europe (Bruges) et à l'Université de Maastricht</p>